

BROMURE DE SODIUM MP-SP

MICROBICIDE

PESTICIDE DE FABRICATION POUR LE RECONDITIONNEMENT ET LA PRÉPARATION COMME ASSAINISSEUR, BACTÉRICIDE OU ALGICIDE DANS LES CIRCUITS D'EAU DE RÉFRIGÉRATION.

PRINCIPE ACTIF : BROMURE DE SODIUM

98 % N° D'HOMOLOGATION 28824

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

CONTENU NET :

BROMINE COMPOUNDS, LTD.  
MAKLEFF HOUSE, P.O. BOX 180  
BEER SHEVA 84101, ISRAEL  
Tel: 972-7-629-7602  
Fax: 972-7-629-7444

ICL-IP AMERICA, INC  
11636 Huntington Road  
Gallipolis Ferry  
WV, 25515, É.-U.A. 304-675-1150  
Service aux Clients: 314-983-7884  
Urgence Médicale - 1-888-875-1685

## MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Les fabricants de pesticides sont tenus de veiller à leurs propres HOMOLOGATIONS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES* et de produire les données requises pour soutenir leurs homologations.

## PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Il faut adopter des mesures d'hygiène industrielle appropriées pour minimiser les risques d'exposition.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

## MISES EN GARDE :

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS  
S'ASSURER QUE LA VENTILATION EST ADÉQUATE  
SE LAVER À FOND APRÈS AVOIR MANIPULÉ LE PRODUIT  
RISQUES POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**

PROVOQUE UNE IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU  
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INHALATION  
IRRITANT POUR LE NEZ ET LA GORGE  
NOCIF EN CAS D'INGESTION

NE PAS INHALER LES POUSSIÈRES; ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. NE PAS FUMER, BOIRE OU MANGER LORS DE LA MANIPULATION. NE PAS EXPÉDIER AVEC LA NOURRITURE HUMAINE OU ANIMALE, LES MÉDICAMENTS OU LES VÊTEMENTS. GARDER LE CONTENANT FERMÉ HERMÉTIQUEMENT ENTRE CHAQUE UTILISATION.  
PORTER DES LUNETTES À COQUES OU DES LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DES GANTS DE CAOUTCHOUC LORS DE LA MANIPULATION DU PRODUIT. ENLEVER ET LAVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS AVANT DE LES RÉUTILISER.

#### RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

#### DANGERS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Se décompose à des températures supérieures à (800 °C) et libère des gaz toxiques. Éviter la comminution et la création de poussières.

#### ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, dans les contenants d'origine fermés hermétiquement, loin des sources d'énergie, des acides, des sels alcalins et des sels de métaux lourds. Les déchets de pesticides sont extrêmement dangereux.

#### ÉLIMINATION

L'entreprise canadienne de préparation de ce produit doit éliminer la matière active non utilisée et le contenant conformément à la réglementation provinciale ou municipale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### DÉVERSEMENTS

Lors de la manipulation ou de l'intervention en cas de déversement, porter des lunettes à coques résistant aux chocs munies d'écrans latéraux ou un écran facial; des vêtements couvrant tout le corps, y compris des gants et des bottes imperméables en caoutchouc ou en plastique; porter un masque

anti-poussières, le cas échéant. Ramasser les déversements secs à l'aide d'un balai et s'en départir tel qu'indiqué à la rubrique ÉLIMINATION.

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.